

## PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-232

### CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE ECOQUARTIER SENSIBILISATION A L'AMENAGEMENT DURABLE ET A LA DEMARCHE ECOQUARTIER

**Pour vous inscrire :** <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »  
**Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)**

Cette action fait partie du cycle de formations à l'aménagement durable « Ecoquartier » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du cycle avec le lien intranet :  
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet :  
<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH :  
<http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation à l'aménagement durable sur la plateforme EcoQuartier : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

#### QUAND ?

**Session 1 : le 29 juin 2021**

**Session 2 : le 6 juillet 2021**

#### OÙ ?

Session 1 : VOLONNE (ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE)

Session 2 : ANTIBES (ALPES-MARITIMES)

#### vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4  
chef de projet : François KELLERHALS HOSSO  
[francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr](mailto:francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr)

DGALN- Sous-direction de la performance  
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation

#### vos contacts aux CVRH

Cheffe de projet : Sophie CHOKROUN (CVRH d'Aix-en-Provence)

[sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr](mailto:sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr)

04 42 16 62 45 / 07 64 48 23 47

#### les objectifs de la formation

- Comprendre et appréhender les enjeux de l'aménagement durable
- Décliner les conditions de réussite d'un projet d'aménagement durable
- Découvrir la démarche EcoQuartier
- Partager autour de ce sujet les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État et des collectivités territoriales
- Mobiliser le réseau et les outils collaboratifs créés en continu par les partenaires de la démarche et des clubs EcoQuartier

#### le public concerné – les pré-requis

##### Collectivités Territoriales :

- Élus
- Agents des services techniques et opérationnels (communes, intercommunalités, EPCI, départements, régions)
- Chefs de projet des programmes de revitalisation des centres-bourgs, des petites villes de demain, d'action cœur de ville, de renouvellement urbain, d'ORT, ...

##### Services de l'État :

- D(R)EAL et DDT(M)
- Services centraux du MTE et du MCTRCT
- UDAP, SGAR, ANCT, ANRU, ADEME

##### Partenaires :

- Aménageurs et SEM
- UNAM, USH, FNAU, PNR, CAUE,
- Professionnels (architectes, urbanistes, paysagistes) et bureaux d'études

**Chaque session pourra accueillir 20 stagiaires maximum**

## IDENTIFICATION DES FORMATIONS

ACTEURS CVRH	DONNEES FORMATION – CORDONNEES CVRH
CVRH concerné : Aix-en-Provence Chef de projet :Sophie CHOKROUN Coordonnées : <a href="mailto:sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr">sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr</a>	Dates de la formation : <a href="#">le 29 juin 2021</a> Dates limite d'inscription : <a href="#">le 11 juin 2021</a> Lieu de la formation : Volonne (04) adresse courriel : <a href="mailto:sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr">sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr</a>
CVRH concerné : Aix-en-Provence Chef de projet :Sophie CHOKROUN Coordonnées : <a href="mailto:sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr">sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr</a>	Dates de la formation : <a href="#">le 6 juillet 2021</a> Dates limite d'inscription : <a href="#">le 21 juin 2021</a> Lieu de la formation : Antibes (06) adresse courriel : <a href="mailto:sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr">sophie.chokroun@developpement-durable.gouv.fr</a>

### CONTEXTE

Le Grenelle de l'Environnement (2007), la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (2015), la COP21 (2015), la Convention citoyenne pour le climat (2020) et le projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets (2021) confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

Collectivités en milieu rural, centres-bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : **chaque territoire, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.**

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre tous les enjeux et principes d'aménagement durable de l'échelle du quartier à l'échelle du territoire.

La référentiel EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider l'ensemble des acteurs tout au long du projet :

- La gouvernance partagée et la co-construction : les ÉcoQuartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs du territoire, du citoyen à l'élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;
- la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie de qualité, sain et sûr pour tous les habitants et usagers de l'espace public ou privé, et qui favorise le lien social ;
- la participation au dynamisme économique et territorial, grâce à la diversité des fonctions et à la diversité sociale, avec offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;
- La promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant les préoccupations liées à la place de la Nature en ville.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Pour la session du 29 juin 2021 :

##### **Intervenants :**

- BECQUEMBOIS Hélène - DGALN
- PRIGENT Perrine - DREAL PACA
- CHALANDRE Raphaël – DDT 04
- MORINIERE Thomas – DDTM 13
- SICARD-PIERI Nadège – DDT 04
- KLIPFEL Isabelle - DDT 84
- COSSERAT Sandrine – maire de Volonne

#### Pour la session du 6 juillet 2021 :

##### **Intervenants :**

- PRIGENT Perrine - DREAL PACA
- KELLERHALS HOSSO François - DGALN

- BRUNERIE Gaëlle – DDTM 83
- FALCONNAT Julien – ville d'Antibes
- MENGARELLI Cécile - ville d'Antibes
- PREVOTAT Cécile - SPLAA

### **Programme prévisionnel :**

La formation alterne séquences théoriques et interventions de professionnels, avec une visite de site. Voici les principaux sujets qui seront abordés :

#### **9h30 - 10h : Introduction de la journée**

Pourquoi faire de l'aménagement durable ? Grands principes et fondamentaux

#### **10h – 11h : Poser les bases d'un projet : gouvernances et méthodes**

- Présentation de la dimension 1 de la démarche EcoQuartier, illustrations locales de mise en œuvre et échanges
- Focus sur la dimension économique et financière, présentation de la plateforme Aides territoires
- Présentation de la démarche mise en place à Volonne

#### **11h – 12h30 : Prévoir et questionner les ambitions d'un projet**

Présentation des 3 dimensions « métier » de la démarche EcoQuartier, illustrations locales de mise en œuvre et échanges

Présentation de la démarche mise en place à Volonne/ou à Antibes

#### **14h – 15h30 : Visite de l'EcoQuartier de Volonne / visite de l'Ecoquartier d'Antibes**

#### **15h30 - 16h30 La démarche Eco Quartier :**

Représentations de la démarche EcoQuartier

la labellisation, la plateforme, l'animation, les formations, etc.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**PNF DGALN 2021 - Action n° 21-232**  
 (à retourner au CVRH au plus tard le jour de la date de limite d'inscription  
 à l'adresse courriel indiquée dans la page « identification des formations »)

**LA FORMATION :** CYCLE DE FORMATIONS A L'AMENAGEMENT DURABLE - ECOQUARTIER  
**SENSIBILISATION A L'AMENAGEMENT DURABLE ET A LA DEMARCHE ECOQUARTIER**

**DATE choisie :** (cocher la case correspondante)

<b>SESSION VOLONNE :</b> <input type="checkbox"/>	<b>SESSION ANTIBES:</b> <input type="checkbox"/>
<b>Dates formation</b>	
29/06/21	06/07/21
<b>Dates limites d'inscription</b>	
11/06/21	21/06/21

**Catégorie d'action de formation :** (cocher la case informatiquement)

T1 – adaptation immédiate au poste de travail

T2 – adaptation à l'évolution prévisible du métier

T3 – développement de ses qualifications ou acquisition de nouvelles qualifications

Le stagiaire utilise son compte personnel de formation (C.P.F.) : oui  non

**LE CANDIDAT** (à renseigner dans les cases informatiquement)

Nom  Prénom  Sexe (H/F)

Service (DREAL, DDT...)  N° du département du service

Grade

Fonctions

Date de prise de fonction

Adresse courriel

Catégorie fonction publique					
A+ <input type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>	B <input type="checkbox"/>	C <input type="checkbox"/>	OPA <input type="checkbox"/>	Contractuel <input type="checkbox"/>
Statut d'origine du demandeur					
MTE-MCT-M <input type="checkbox"/>	MAA <input type="checkbox"/>	Autre Min. État <input type="checkbox"/>	Collectivité <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Je m'engage à suivre l'intégralité de la formation	Date et signature de l'agent
Avis favorable <input type="checkbox"/> réservé <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/>	Date et signature du supérieur hiérarchique
Priorité 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	Visa du responsable RH ou formation du service